

ACTION SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE EN FAVEUR DES AGENTS DE L'ÉTAT EN RÉGION OCCITANIE

SEJOURS ENFANTS CASI

Calcul de votre Quotient Familial pour l'année 2021 pour le CASI :

QF	Tranche QF	Participation	Mode de calcul
Inférieur à 7 200 € (600 € par mois)	1	75,00%	RFR 1 + RFR2 (en cas de déclarations séparées) <hr/> nombre de parts fiscales + 1 si enfant en situation de handicap
De 7 201 € à 12 500 € (601 € à 1 041 € par mois)	2	60,00%	
De 12 501 € à 18 000 € (1 042 € à 1 500 € par mois)	3	40,00%	
Supérieur à 18 000 € (Plus de 1 500 € par mois)	4	20,00%	

Modalités d'inscription auprès de CASI (ex-CER) :

Demande du dossier UNIQUEMENT sur le site de la SRIAS en réalisant une préinscription sur l'action Colonie CASI 2021

Vous recevrez un mail avec le dossier de demande, les pièces à fournir et la marche à suivre pour votre préinscription

Pour plus d'informations sur le contenu des séjours contact par mail : vacances@casi-cheminots-tlse.fr

Conditions tarifaires :

Depts	Lieu	Type	Tranche d'âge	Nbre jours	Coût séjour sans aide SRIAS	Prix avec aide SRIAS	Prix avec aide SRIAS	Prix avec aide SRIAS	Prix avec aide SRIAS
CER SNCF						QF 1	QF 2	QF 3	QF 4
12, 31, 34, 46, 65, 66, Corse	Voir plaquette dates et programmes	Voir plaquette dates et programmes	4 à 17 ans selon séjours	6 à 9 jours selon séjours	605	151	242	363	484

Départ de Toulouse

*Dans la limite du budget voté et des places allouées à la SRIAS par chaque partenaire. Ne sont pas prioritaires les personnes ayant bénéficiées des colonies en 2019 et 2020

<https://www.srias-occitanie.fr>